

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

75083

Objet

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
de 10 000 FR à la Société
Hippique de la Côte de
Beauté

DATE DE CONVOCATION

21 Juillet 1975

DATE D'AFFICHAGE

21 Juillet 1975

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 15

Nombre de votants 16

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante quinze
le vingt cinq juillet à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, M. TETARD, Melle FOUCHÉ,
MM. BUJARD, STIPAL, BUCHET, DUFOUR, BARDE, NAULIN, DOIREAU,
LACHAUD, BROTRÉAU, DOMEQ, BARRIERE, DELAIR.

formant la majorité des memores en exercice.

Représentés : MM. Me TAP par Me BARDE

Absents : MM. COLLE, LARGETEAU, MONTRON, RIVIERE, BERLAND,
,BOUCHET, BOUTET, PAPEAU, Mme BIDEAU, Mme FAVIERE

Monsieur BARRIERE a été élu Secrétaire.

La Commission Municipale Jeunesse & Sports, dans sa séance
du 23 juin 1975, a examiné le projet de budget présenté par la
S.H.C.B. pour son Championnat de France Juniors de concours
Hippique à MAINE-GAUDIN, en août prochain.

Les dépenses prévisionnelles sont évaluées à 85 000 FR et
le CLUB demande à la VILLE de ROYAN de participer à ces dépenses
dans la proportion de 20 %.

La Commission a été d'accord pour proposer une subvention
exceptionnelle de 10 000 FR (DIX MILLE FRANCS)

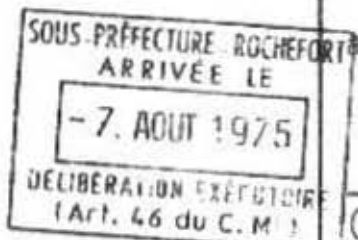
LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les propositions de la Commission Municipale Jeunesse
Sports, en date du 23 Juin 1975,

DECIDE :

d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention de 10 000 FR
(DIX MILLE FRANCS) à la SOCIETE HIPPIQUE DE LA COTE DE BEAUTE,
pour l'aider dans les dépenses d'organisation du Championnat de
France Juniors de concours Hippique, qui aura lieu au Club de
MAINE-GAUDIN, les 22, 23 et 24 août prochains.

./....




- d'imputer la dépense correspondante sur le montant des crédits réservés
du CHAPITRE 945 du Budget 1975 .

Fait et délibéré à ROYAN les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,




Guy TETARD